DEPARTEMENT

République Française

AVEYRON

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALMIECH

Nombre de membres en	Séance du 27 janvier 2022 à 20 heures 30
exercice: 14	L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 21 janvier 2022, s'est réunie sous la présidence de Monsieur
Présents: 13	Jean-Paul LABIT (Maire).
<u>Votants:</u> 13	Sont présents: Jean-Paul LABIT, Robert BOS, René CLUZEL, Cécile SAVY, Gilles SEGURET, Pierre CARCENAC, Pierre-Edouard DAURES, Nathalie FILLOL, Simon FOURNIER, Muriel LAPIERRE, Marie-Reine RIVIERE, Pascale SANHES, Alain VERNHES Représentés: Excusés: Hubert QUENAULT
	Absents:

Objet: Annexe du Musée - Demandes de subventions - DE 2022 004

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal

Secrétaire de séance: Simon FOURNIER

qu'en 2017 la commune a acheté à Monsieur BOUSQUET Robert un bâtiment (AB n°265) de 96 mètre carré situé dans le bourg de Salmiech, à proximité du Musée du Charroi. Cette ancienne grange pourrait permettre d'accueillir des activités en lien avec le Musée. A ce titre Monsieur le Maire propose d'établir un premier dossier demande de subvention pour la réhabilitation de ce bâtiment : pose de menuiserie extérieure, d'un plancher et réalisation de l'installation électrique en vue de l'utiliser en tant qu'annexe du Musée.

Il convient donc de réfléchir et d'acter une décision concernant cette opération de réhabilitation de ce bâtiment public.

Monsieur le Maire présente les données chiffrées (HT) concernant le projet et les possibilités de subventionnement notamment pour la DETR dans le cadre des aides attribuées aux bâtiments communaux ne donnant pas lieu à perception d'un loyer par la commune :

•	Coût des travaux (+ travaux en régie) :		30 592.90 €
	•	ETAT - DETR (40%):	12 237.16 €
	•	Conseil Régional (25%) :	7 648.23 €
	•	Département de l'Aveyron (15%)	4 588.94 €
	A	Autofinancement :	6 118.57 €
		7/4	1 902 12 £

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la proposition du plan de financement ci-dessus et la constitution des dossiers de demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Aveyron au titre de la DETR 2022, auprès du Conseil Régional, du Département de l'Aveyron.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de réhabilitation de bâtiment public cadastré (AB 265) pour une future annexe du Musée, pour un montant HT de : 30 592.90,00 € ;

- APPROUNE le plan de 1 nancement comme proposé ainsi que les dossiers de demande de subvéntione Millau

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/02/2022
D12-211202551-20220127-DE 2022_004-DE

•	Coût des travaux (+ travaux en régie) :	30 592.90 €
	 ETAT - DETR (40%) : 	12 237.16 €
	Conseil Régional (25%) :	7 648.23 €
	 Département de l'Aveyron (15%) 	4 588.94 €
	Autofinancement :	6 118.57 €
•	TVA	1 898.18 €

- DIT que les crédits nécessaires à l'opération seront inscrits aux budgets communal 2022 ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Le maire : Jean-Paul LABIT



RF Préfecture de Millau

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/02/2022 012-211202551-20220127-DE_2022_004-DE